

Partenariat UE-Algérie : Avançons ensemble !

Une journée dédiée au partenariat euro-algérien a été organisée, lundi 24 février 2014, par la Délégation de l'Union européenne en Algérie. Cette journée, sous le nom "Avançons ensemble", a pour but de démarquer l'excellence et la solidité des relations entre l'Union européenne et l'Algérie, tant au niveau politique que technique.



Différents secteurs d'intervention ont présenté leurs expériences de collaboration avec l'Union européenne, en mettant l'accent sur les résultats obtenus sur le terrain. Une démonstration de l'importance de l'Accord d'association qui couvre un nombre très important de domaines sur les plans politique,

social et économique et qui a ouvert la voie à de multiples possibilités de partenariat et de travail en commun.

Actuellement, des dizaines d'actions de coopération sont en cours dans différents secteurs couvrant la diversification de l'économie, la santé, les ressources en eau, l'environnement, l'enseignement supérieur, les transports, l'emploi, les jeunes, l'énergie, la gouvernance, le patrimoine etc. Ces secteurs étaient en grande partie présents avec leurs stands d'exposition lors de la Journée du partenariat. Pour les années à venir, l'Union européenne et l'Algérie ont tracé ensemble trois axes de travail principaux, très liés aux objectifs retenus par le Pacte économique et social de croissance signé dimanche dernier par le Gouvernement algérien et les partenaires sociaux. Ces trois axes sont les suivants : Promotion de l'Etat de droit, réforme de la justice, établissement d'une démocratie solide et durable, ainsi que le développement de la société civile ; Renforcer une croissance durable et inclusive, ainsi que le développement économique, social et territorial et Encourager l'accès au travail et renforcer la formation entrepreneuriale.

Plusieurs intervenants de haut niveau ont participé aux discussions lors de la Journée du partenariat. Il s'agit notamment de S.E. l'Ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Monsieur Marek SKOLIL, de Monsieur Michael KÖHLER, Directeur géographique pour le Voisinage à la Commission européenne et, pour la partie algérienne, S.E. l'Ambassadeur Monsieur Ali Mokrani, Directeur de la coopération avec l'Union européenne et les Institutions européennes au sein du Ministère des Affaires étrangères.

Délégation de l'Union européenne en Algérie

Modernisation de la formation sur les énergies renouvelables dans les universités algériennes

Les universités Aboubekr Belkaid de Tlemcen et Mentouri de Constantine viennent de bénéficier dans le cadre du 6eme appel à propositions du programme Européen Tempus IV d'un projet régional intitulé "Moderniser la formation sur les Energies Renouvelables (ER) au Maghreb : Transfert de l'expérience UE" d'une durée de trois années. Le consortium regroupe des universités des trois pays maghrébins voisins (Algérie, Maroc et Tunisie) et leurs homologues de quatre pays Européens (Espagne, Italie, Roumanie et la Suède). C'est le fruit d'une collaboration intense et fructueuse des représentants des universités partenaires des deux continents de mettre au point un projet qui puisse à la fois répondre aux priorités nationales de chacun des pays partenaires tout en respectant les priorités régionales et s'inscrit dans la 3eme composante principale (Enseignement Supérieur et Société) de modernisation de l'enseignement supérieur, les deux autres étant la Réforme des Programmes et la Réforme de la Gouvernance.

Le projet vise à permettre aux universités de contribuer au développement des ressources humaines afin d'accompagner les progrès récents qu'a connu le secteur des énergies renouvelables dans les pays de la rive Sud de la Méditerranée par l'élaboration de formations de qualité compatibles avec les normes Européennes et internationales. Son objectif spécifique est de renforcer les capacités humaines et matérielles en matière de formation afin de favoriser le développement des compétences

chez les diplômés pour faciliter leur employabilité et répondre aux exigences compétentielles du marché de l'emploi dans le domaine des énergies renouvelables. Le projet favorisera aussi le développement de nouveaux concepts, de savoir-faire complémentaire et des approches de promotion soutenu par des centres de documentation spécialisée au service des étudiants, des jeunes promoteurs et des chercheurs universitaires. Des centres de formation et de stage pratique de portée nationale et régionale, des laboratoires de tests d'équipement et des plateformes de l'innovation technologique seront créés afin de renforcer le rapprochement et l'établissement de relations durables entre les universités et les entreprises garantissant ainsi le perfectionnement régulier des ressources humaines et la formation continue tout au long de la vie. Il encouragera aussi l'émergence d'experts dans le domaine des énergies renouvelables et l'appropriation d'un savoir-faire efficient notamment en matière d'engineering et de management de projets.

Ces objectifs seront atteints grâce à la mise à contribution d'une riche expérience et de savoir-faire en matière de formation, de recherche et d'innovation dans le domaine des énergies renouvelables qu'accumulent les universitaires des deux rives avec la collaboration efficiente des acteurs et partenaires du secteur économique.

Baghdad BENSTAALI, Bureau National Tempus